

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 20 février 2013

**C A N A D A**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI**

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le mercredi 20 février 2013 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Charles Crawford Louis Roy  
Jean Lévesque

Est absente la conseillère Michèle Desmarais.

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du Code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal en date du 18 février 2013 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

### **SUJETS :**

**Dépôt de la lettre de démission du conseiller Gérald Van de Werve siège no. 1**

**Dépôt de la lettre de démission du conseiller Pierre Parent siège no. 2.**

### **DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DU CONSEILLER GÉRALD VAN DE WERVE**

Je, Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la lettre de démission du conseiller Gérald Van de Werve à la table du conseil et avise que la vacance a été constatée en date du 14 février 2013. Il n'y aura pas d'élection partielle puisque la vacance est constatée dans les douze mois qui précèdent le jour fixé pour la prochaine élection générale de novembre 2013.

### **DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DU CONSEILLER PIERRE PARENT**

Je, Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la lettre de démission du conseiller Pierre Parent à la table du conseil et avise que la vacance a été constatée en date du 14 février 2013. Il n'y aura pas d'élection partielle puisque la vacance est constatée dans les douze mois qui précèdent le jour fixé pour la prochaine élection générale de novembre 2013.

### **RÉS 281-02-13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

---

Jacques Ducharme  
Maire

---

Anne Pouleur  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière